



Bilan et perspectives sur les actions de coopération forestière du Fonds français pour l'environnement mondial.

François-Xavier Duporge,
Secrétaire général du Fonds français pour l'environnement mondial
11 Janvier 2012

Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux d'être à cette tribune pour dans un premier temps vous dresser un panorama des différents types d'actions menées par le **Fonds français pour l'environnement mondial** ou F.F.E.M sur la forêt ces dernières années et dans un deuxième temps j'évoquerai les perspectives d'actions pour le F.F.E.M. sur la forêt sur les deux trois prochaines années

Mais je commencerai par quelques mots pour rappeler ce qu'est le Fonds Français pour l'Environnement Mondial ou F.F.E.M.

Créé en 1994 par le gouvernement français à la suite du sommet de la terre de Rio, le F.F.E.M. est un fonds public bilatéral au service de la politique française de coopération en matière de protection de l'environnement mondial. Il cofinance des projets de développement durable en lien avec les accords multilatéraux environnementaux signés par la France.

Le F.F.E.M. intervient ainsi dans les principaux domaines de l'environnement mondial que sont la biodiversité, le changement climatique, les eaux internationales, la dégradation des terres, les polluants organiques persistants et la couche d'ozone.

Le F.F.E.M. comporte plusieurs spécificités dont:

Une priorité donnée au continent africain.

Mobilise surtout l'expertise française au service de l'innovation, donc pour la forêt ONFI, CIRAD, IRD, ...et de nombreux bureaux d'étude

Et en matière de gouvernance :

d'une part un comité de pilotage interministériel présidé par le ministère de l'Economie et auxquels participent les ministères en charge des Affaires étrangères et européennes, de l'Ecologie et de la Recherche, ainsi que l'Agence Française de Développement, qui seront bientôt rejoints par le Ministère de l'Agriculture

d'autre part un comité scientifique et technique composé de douze personnalités de haut niveau, reconnues pour leur expertise économique, environnementale et sociale. Comité qui examine les projets soumis par les institutions membres du F.F.E.M, c'est à dire les ministères cités plus hauts ou l'AFD.

I. Bilan : les actions menées par le F.F.E.M.

Depuis 1998, le F.F.E.M. met en œuvre des projets forestiers prioritairement ciblés sur les grands massifs forestiers du Bassin du Congo et de l'Amazonie, là où se concentrent les principaux enjeux biodiversité et climat ; sans pour autant négliger les autres massifs forestiers tels que la forêt méditerranéenne, forêts sèches d'Afrique de l'ouest, forêts climaciques d'Amérique latine,

Au total, ces projets forêt représentent un quart du total des interventions du FFEM.

Sa priorité africaine a conduit le F.F.E.M. à privilégier la mise en place de projets innovants en matière de protection et de gestion des ressources naturelles en Afrique centrale, et ce sont depuis 1998 treize projets financés pour la conservation de la biodiversité dans le bassin du Congo, pour près de 15 millions d'euros. Ces 13 projets ont d'ailleurs fait l'objet d'une évaluation dont les conclusions sont présentées dans un rapport qui est disponible sur les stands, à l'entrée de la conférence.

Si je pense important de parler de ce rapport c'est parce qu'en diffusant ce rapport, le FFEM fait de la production intellectuelle et contribue ainsi aux débats en partageant un retour d'expérience basé sur des projets concrets.

Si nous revenons aux projets « Forêts » soutenus par le F.F.E.M., ceux-ci peuvent être regroupés en fonction de leurs objectifs principaux au nombre de 4 :

- les aires protégées,
- l'exploitation forestière durable,
- le bois énergie,
- la séquestration de carbone.

1. Les aires protégées

Le F.F.E.M. soutient la création, l'extension ou la gestion des espaces forestiers sous statut légal de protection. Des projets de ce type sont actuellement en cours dans le bassin du Congo, dans le bassin amazonien ainsi que dans de nombreuses autres géographies (Amérique latine, Afrique de l'Ouest et de l'Est, Asie du Sud-est, Caucase, ...).

A titre d'exemple, l'Initiative CAWHFI (qui signifie Central African World Heritage Forest Initiative) résulte d'une coopération entre le Centre du Patrimoine mondial de l'UNESCO, les gouvernements du Cameroun, du Congo, du Gabon et de la République Centrafricaine et 3 ONG de conservation (WWF, WCS, CI).

Ce projet, démarré en 2007 pour une durée de 5 ans, vise à améliorer :

- la gestion d'aires protégées sélectionnées
- la gestion des ressources naturelles, en particulier la faune, dans les paysages forestiers autour de ces aires protégées.
- l'utilisation de l'image du Patrimoine mondial pour élever les standards de ces aires protégées et faciliter leur financement sur le long terme.

En contribuant pour 2,5 M€ (sur un total de 8 M€) à l'initiative CAWHFI, le F.F.E.M. a cherché à œuvrer :

- au renforcement des capacités de tous les acteurs (dont les institutions) pour une gestion durable et concertée de la faune autour des aires protégées et pour une lutte anti-braconnage plus efficace
- à la définition de plans de gestion de la faune ainsi que leur mise en œuvre, en concertation avec tous les acteurs des zones périphériques aux aires protégées.

2. L'exploitation forestière durable

Le FFEM intervient en appui aux Etats ainsi qu'aux entreprises du secteur afin de garantir des modes d'exploitation des forêts compatibles avec la préservation de la biodiversité, le bien-être des populations locales et le maintien du stock de carbone.

Sous cette rubrique, on peut souligner l'effort fait par le FFEM pour promouvoir et développer la certification des produits ligneux. Par exemple, le F.F.E.M. a contribué au projet pour l'appui à l'éco-certification des concessions forestières d'Afrique Centrale (ECOFORAF), initié en 2010 dans le Bassin du Congo.

Le projet consiste notamment à développer et promouvoir des produits bois africains certifiés, sur les marchés européens à travers des actions de sensibilisation, de communication auprès des importateurs, des prescripteurs, des distributeurs et des collectivités.

La contribution du F.F.E.M. de 1,5 M€ à ECOFORAF a entre autre permis de réaliser une étude sur le marché européen des produits bois issus des forêts du Bassin du Congo gérées de façon responsable. Cette étude, inédite en son genre, a permis d'identifier les freins à lever pour accompagner le développement de la filière sur les marchés locaux et européens. Les premiers résultats sont restitués dans une plaquette réalisée avec l'ATIBT, également disponible à l'entrée de la salle.

3. Le bois énergie

Dans de nombreuses régions du monde, le bois reste la principale source énergétique. Il s'agit d'une énergie renouvelable, et le F.F.E.M. soutient son développement à travers le financement de projets visant à en améliorer la pérennité.

Le projet de « Gestion durable des forêts communale au Bénin »

Une grande partie de la population béninoise dépend du bois-énergie pour cuire ses aliments et le commerce du charbon de bois pour l'approvisionnement des villes représente un secteur d'activité important.

Le processus de décentralisation avance à grands pas avec des communes à présent en charge de la gestion de leurs ressources naturelles, et notamment des forêts.

Le Moyen Ouémé, zone d'intervention du Projet, s'étend sur environ 3 millions d'hectares et couvre neuf communes largement excédentaires en bois-énergie, ce qui leur permettrait, sur la base d'une gestion adéquate, de fournir un approvisionnement durable en charbon de bois d'au moins 100 000 tonnes par an.

Le projet (qui bénéficie de 1 M€ du F.F.E.M. sur le montant total du projet de 11M€) permet de répondre à 3 enjeux majeurs :

- assurer la pérennité de l'approvisionnement des villes du Bénin en charbon de bois tout en préservant le couvert forestier ;
- conforter la gouvernance communale des ressources forestières ;
- freiner l'exode et la paupérisation des populations rurales.

4. Séquestration du carbone

Les écosystèmes forestiers jouent un rôle central dans la stabilisation du climat et contribuent au stockage de plus de 20% des émissions de gaz à effet de serre. Le F.F.E.M. participe, à travers ses financements forêt, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre ainsi qu'au renforcement des capacités de stockage des forêts.

Le mécanisme de développement propre a fait l'objet de financements du F.F.E.M. dans le secteur forestier dès 2003. Par exemple, le programme CASCADE (Crédits carbone pour l'Agriculture, Sylviculture, Conservation et l'Action contre la Déforestation) mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement se concentre sur sept pays d'Afrique sub-saharienne dont 3 pays du bassin du Congo: Cameroun, RD Congo et Gabon.

Financé par le F.F.E.M. à hauteur de 2,3 M€, sur un montant total 7,6 M€, ce programme, consiste à promouvoir l'expertise de la région à développer des projets forestiers et de bio-énergie pouvant bénéficier de la finance carbone.

Le programme CASCADE qui s'achèvera cette année, a notamment apporté à plus de 30 projets, une assistance technique au développement de leur composante finance carbone. Il a également apporté un support aux institutions nationales chargées de la promotion et du contrôle des projets MDP.

Illustre bien le positionnement du FFEM : Alors que la plupart des projets MDP ont été réalisés sur les secteurs industriels et énergétiques et en Chine et en Inde, le F.F.E.M. a ainsi permis d'améliorer les conditions nécessaires pour la présentation et l'agrément au MDP de projets forestiers en Afrique. Et les pays africains ont pu bénéficier d'une maîtrise de l'ingénierie de ce nouveau mécanisme et par conséquent disposer de revenus liés aux ventes de certificats de réduction d'émission.

Après avoir parlé d'afforestation et de reforestation (plantation), je vais maintenant traiter de la lutte contre la déforestation et la dégradation, principale...

II. Perspective à deux trois ans pour le FFEM sur les « Forêts »

...je veux parler du mécanisme REDD+

Rappelons que l'initiative REDD+ a pour vocation de répondre à l'urgence de la déforestation en facilitant et en coordonnant la mobilisation de fonds dits Fast Start destinés à encourager le développement d'activités REDD+ sans avoir à attendre les décisions de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) sur le système post-Kyoto.

La France participe au partenariat REDD+ et s'est engagée à mobiliser 250 millions d'euros sur 3 ans (2010-2012) sur les forêts. Les fonds Fast Start du gouvernement français viennent renforcer le rôle du F.F.E.M. en matière de REDD+. Son expérience et son réseau d'acteurs lui permettent d'intervenir tant en matière d'aide à la préparation de projets, que dans la mise en place d'activités pilotes REDD+.

En mobilisant 30 millions d'euros sur les activités forêt sur la période 2011-2012, le F.F.E.M. répond à un besoin immédiat d'expériences sur le terrain qui permettront d'apporter des éléments de réponse sur de nombreux sujets, tels que :

- les méthodologies d'estimation et de surveillance des réductions des émissions des activités REDD+ ;
- l'articulation d'échelles entre des interventions locales et des mesures nationales, régionales et internationales ;
- le paiement au résultat des réductions des émissions de carbone ainsi que les modalités d'évaluation de la performance ;
- les mécanismes de redistribution des bénéfices liés à REDD+ et les paiements pour services environnementaux.

Plus d'une dizaine de projets REDD sont déjà identifiés voire engagés et d'autres vont l'être cette année. Je n'ai malheureusement pas assez de temps ici pour vous en parler en détail.

En conclusion, je voudrais dire qu'en finançant des projets REDD+, le F.F.E.M, instrument de la coopération française, cherche avant tout à contribuer au débat en proposant des solutions concrètes par des projets qui concilient protection des écosystèmes forestiers et développement économique et social des pays bénéficiaires.

En tant que laboratoire de solutions innovantes, le F.F.E.M. sera tout naturellement à l'écoute des suggestions, propositions qui seront faites lors de ces deux de jours d'ateliers.

Je vous remercie.